

Élections municipales
15 & 22 mars 2026
Eaubonne



Eaubonne ^{avec} plus près de vous. **Grégory BERTHAULT**

NOTRE PROJET
POUR FAIRE D'EAUBONNE
UNE VILLE
QUI VOUS RESSEMBLE



*Mon seul parti,
c'est ma ville.*

ÉDITO | EAUBONNE PEUT CHANGER, EAUBONNE DOIT CHANGER

Depuis 2020, j'ai l'honneur de défendre vos intérêts au conseil municipal, avec un projet initial centré sur l'écologie, la sécurité, le cadre de vie, la démocratie et le bien-être animal.

Ces six années de mandat m'ont permis de me forger sur de nombreux autres thèmes : économie, administration, commerces, culture, éducation, action sociale, aménagement du territoire...

Et, malheureusement, de confirmer mon constat sur la ville : Eaubonne dispose de nombreuses qualités pour échapper à la fatalité de la "ville dortoir", mais le manque cruel d'ambition de l'action municipale ne lui permet pas d'en tirer profit.

Je viens vous dire qu'Eaubonne peut changer.

Eaubonne peut rétablir l'état civil de sa mairie à l'hôtel de Mézières et renouer avec l'histoire. S'en suivrait une **requalification complète du centre-ville : un véritable cœur battant**, plus attractif, plus vert et plus authentique.

Eaubonne peut prendre soin de ses rues, notamment celles des écoles (Flammarion, Edouard-Vaillant...), et trouver un équilibre sain entre les piétons, les cyclistes et les automobilistes.

Eaubonne peut renouer le lien avec les habitants du sud, disposant de bien moins de services publics que le nord, notamment pour la petite enfance et le périscolaire.

Eaubonne peut retrouver la voie de l'urbanisation responsable, respectueuse de son environnement et de son histoire.

Eaubonne peut repenser son action démocratique pour se rapprocher de vous et vous inclure avec transparence aux décisions prises.

Avec une équipe nouvelle, diverse et compétente, nous portons ce renouveau pour notre ville. **Nous n'avons pas d'étiquette à cacher, mais un projet à vous partager.** Nous voulons rendre Eaubonne plus près de vous !

Bien fidèlement,

Grégory Berthault





UNE VILLE ADAPTÉE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'équipe Beaulande n'a pas été à la hauteur au cours de son mandat, et certaines de ses erreurs ne pourront pas être rattrapées :

- *L'école Gisèle Halimi sur une parcelle non construite des Bussys : destruction de 6000 m² d'espaces verts et arbres remarquables, alors que le même projet aurait pu être construit sur la parking de l'Alliance, sous-utilisé et à proximité directe de la gare de Champ-de-Courses.*
- *La plupart des autres projets immobiliers réalisés entre 2020 et 2026 l'ont été hors du cadre du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et de ses contraintes. Cela signifie que sans changement de PLU, Eaubonne s'expose à de très nombreuses constructions dans les années à venir, mettant en danger son identité, ses zones pavillonnaires et notre cadre de vie.*

Mais il n'est pas trop tard pour rectifier le tir !

Nous souhaitons faire d'Eaubonne un exemple en matière d'écologie : place de la Nature en ville, maîtrise de la consommation, lutte contre les gaspillages, fin de l'usage du plastique, accompagnement des citoyens dans la réduction de leur impact climatique, mise aux normes des bâtiments publics.

■ Reprendre, VRAIMENT, l'entretien des espaces verts et fleuris.

■ Réviser en profondeur le Plan Local d'Urbanisme (PLU) :

- Interdire toute occupation et utilisation des sols sur les espaces d'importance écologique : Zones humides, Espaces Naturels Sensibles, Parc de l'Alliance, Bois du Luat, Parc de la rue Rabelais...
- Répertorier et protéger les continuités écologiques existantes, les trames vertes, bleues, noires et blanches.
- Cartographier tous les grands arbres et les protéger.
- Faciliter les surélévations en bois des immeubles, avec terrasses végétalisées.

- Soutenir les toitures claires, éviter celles constituées en tôle.
- Inciter financièrement à la modernisation des chauffages au bois encore présents à Eaubonne. Le chauffage au bois engendre des conséquences sur la qualité de l'air au niveau local.

■ Rendre Eaubonne exemplaire dans la **protection de l'eau** et dans la **fin de l'usage du plastique** (label Protection des Océans) :

- Appliquer les préconisations des études déjà réalisées en vue de lutter contre les inondations.
- Installer des récupérateurs d'eau de pluie dans les bâtiments publics. Sensibiliser les acteurs privés, bailleurs sociaux et les copropriétés à ce geste et proposer une aide financière en ce sens.
- Installer des fontaines à eau (potable), sur le modèle des fontaines Wallace, afin de rendre inutile l'usage des bouteilles en plastique.
- Faire d'Eaubonne une commune zéro plastique (proscrire le plastique des commandes publiques).
- Étendre la présence de cendriers dans l'espace public.
- Soutenir les associations organisant des ramassages bénévoles dans les espaces verts.
- Inciter les commerçants à utiliser des emballages biodégradables, en décernant un label « commerce zéro plastique ».
- Réaliser un rapport trimestriel, public, sur la qualité de l'air et de l'eau.

■ Créer un **contrat social éco-citoyen**.

Celui-ci aiderait les citoyens à mesurer leur impact environnemental, à se fixer des objectifs. Ceux qui réaliseraient leurs objectifs en un an se verraient rembourser la moitié du passe Navigo ou de l'abonnement Vélib).

■ Responsabiliser et protéger les **équipements et parcs publics**.

- Obtenir la certification ISO 14001 des équipements publics.
- Étendre l'entretien zéro pesticide et appliquer le zéro engrais chimiques à tous les espaces publics.
- Généraliser la tonte différenciée.
- Préférer les plantes vivaces, cultivées et maintenues en serre, aux annuelles.

■ Proposer aux bailleurs sociaux et aux copropriétés des **espaces à convertir en potagers**.

■ Généraliser la récupération des déchets verts pour générer du compost, par **l'acquisition facilitée des habitants à un composteur**.

■ Favoriser **l'agriculture urbaine** sur les toitures ou sur des zones dédiées.





LA SÉCURITÉ LIBERTÉ & DROIT ESSENTIEL

Préoccupation croissante des Eaubonnais, l'insécurité nécessite une réponse sérieuse et réaliste. Avec Eaubonne, plus près de vous !, nous n'estimons pas que la sécurité relève uniquement de l'État. Les maires disposent de précieux leviers d'action, et nous comptons bien les employer au service de tous.

Avant de poser la question des effectifs policiers, sujet financier épineux pour la commune, bien des choses peuvent être faites avec les effectifs actuels : faciliter le travail quotidien des agents par un meilleur aménagement du territoire, permettre aux Eaubonnais de joindre leur commissariat à tout moment, prévenir les risques d'accident, protéger les écoles, lutter contre les violences sexuelles...

- **Réaménager tout l'espace public** afin de **le rendre plus simple à surveiller pour les forces de l'ordre** : limiter la présence et la création de recoins, adapter les choix de végétation...
- **Accroître la vidéosurveillance en caméras fixes** dans les lieux sensibles, touchés par l'insécurité ou par une fréquence élevée de dépôts sauvages de déchets.
- **Augmenter la présence humaine sur le terrain**, avec des patrouilles plus fréquentes et en rendant le commissariat joignable 24h/24.
- Garantir une **présence policière devant les écoles**.
- Installer **trois radars verbalisants** : à l'angle Fauveau-République, sur la place Aristide Briand et à proximité de la gare d'Ermont-Eaubonne.
- Proposer aux femmes des **bippeurs pour signaler les agressions**, comme à Metz.
Leur activation émet un son strident et fort qui alerte le voisinage et fait fuir l'agresseur. Coupler ce dispositif avec l'application The Sorority et Demandez Angela, réseau de commerçants qui peuvent mettre les victimes à l'abri.
- **Rendre les passages piétons mieux visibles de nuit** grâce à un éclairage à lumière bleue.



DES ÉCOLES RÉNOVÉES, LE PÉRISCOLAIRE REPENSÉ

S'il y a bien un sujet qui montre que tous les Eaubonnais ne sont pas traités à égalité, c'est bien celui de l'éducation et du périscolaire. La priorité de notre action sera de faire respecter les engagements pris et non tenus par la municipalité à l'égard des parents d'élèves, mais nous envisageons aussi de :

■ **Accélérer la rénovation de nos écoles**, au service du confort des élèves et de l'adaptation au changement climatique.

- Planter des arbres d'ombrage dans chaque cour d'école.
- Favoriser l'aménagement de potagers pédagogiques.
- Installer des capteurs de pollution.

■ Créer un **centre de loisirs dans l'école Gisèle Halimi**, pour décharger le parcours de la navette des espaces Val-Joli et Flammarion.

■ Faire de nos écoles **des exemples en matière d'alimentation et de déchets**.

- Acheter la transition des cantines scolaires vers le 100 % bio.
- Organiser des ateliers extra-scolaires d'initiation à la cuisine.
- Mettre en place des actions de lutte contre le gaspillage alimentaire dans toutes les cantines, notamment avec des menus "petite" ou "grosse faim".
- Généraliser le tri sélectif dans l'enceinte des bâtiments scolaires et publics. Respecter les dispositions de la loi AGECE/EGALIM.
- Valoriser les sorties nature et organiser une sortie annuelle de nettoyage de printemps sensibilisant les enfants à la lutte contre l'émission de déchets.
- Prendre un arrêté municipal pour interdire la viande d'Amérique du Sud dans les cantines scolaires.

■ Rétablir et encourager un **enseignement basé sur la prise de notes**. Renoncer à l'enseignement tout-numérique.

■ Faire adhérer nos écoles au dispositif **"Savoir rouler à vélo"**.

■ Repenser, avec les parents, le mode d'**inscription en centre de loisirs**.



ERMONT EAUBONNE

UNE VILLE AMIE DE TOUS LES TRANSPORTS

Nos nombreux échanges s'en font l'écho : les transports font partie des principales sources de mécontentement des Eaubonnoises et des Eaubonnais. Trois zones s'avèrent particulièrement dangereuses pour tous les usagers : l'avenue du Général Leclerc, l'avenue de Paris/Voltaire/Saint-Leu et la rue Flammarion.

- **Repenser le schéma de circulation et de stationnement** : ni tout-voiture, ni tout-vélo, circulons tous ensemble !
- **Militer, auprès du Département, pour un nouveau raccordement au Boulevard Intercommunal du Parisis (B.I.P.)** afin de désengorger les Bussys, la zone industrielle et les alentours de la gare.
- **Étudier un nouveau parcours de bus reliant les gares** d'Ermont-Eaubonne et de Champ-de-Courses d'Enghien sans passer par les grandes artères.
- **Renforcer les mobilités douces et les usages responsables** :
 - Dresser un plan des circuits piétons, sur le territoire communal, dotés de bancs, panneaux et/ou ombrages. L'étendre avec l'aménagement de nouvelles voies.
 - Opter pour un plan vélo visible avec des pistes cyclables matérialisées.
 - Aménager des aires de covoiturage.
 - Privilégier, lorsque cela est possible, la séparation des pistes cyclables de la chaussée. Résorber les points noirs de sécurité.
- **Réétudier les revêtements routiers** : les rendre plus clairs et moins bruyants, afin de contenir les îlots de chaleur et de réduire les nuisances sonores.
- **Étudier la multiplication du modèle de la rue Romain Rolland dans d'autres rues pavillonnaires en sens unique**, sur la base des attentes des habitants : rue réservée aux riverains, limitée à 10 km/h et équipée d'une borne mobile.
- **Installer un ralentisseur de type "coussin berlinois" AVANT le passage piéton de l'école maternelle Paul-Bert (et non après).**
- **Faire tout notre possible pour que le futur métro 19 desserve Eaubonne.**



1 Nous ferons du passage piéton de la rue du Dr Roux un passage surélevé, pour sécuriser le rond-point pour tous les usagers.



2 Nous condamnerons les accès L1, L2 et L3, tous accessibles depuis les ronds-points qui desservent l'hôpital. La rue sera interdite au-delà de 3,5 tonnes.



3 Nous indiquerons clairement la circulation en sens unique après l'accès L1.



4 Nous détruirons le préfabriqué situé derrière le gymnase du Luat pour aménager des places de stationnement et un parking à vélos.



5 Ce nouveau parking permettra de supprimer la voie de stationnement dans la rue. Nous élargirons le trottoir droit en supprimant le gauche, et matérialiserons la piste cyclable sur l'ensemble de la rue.



6 Nous remplacerons les places en épi par un dépose-minute et des créneaux de stationnement. Le dépose-minute sera séparé de la route par un trottoir barriéré, pour protéger les enfants de la rue, et suffisamment grand pour la navette scolaire.



7 Nous limiterons la rue à 30 km/h et créerons une zone de rencontre (20 km/h) du bois du Luat jusqu'à la sortie de l'école. Certains espaces, comme à gauche avant l'école, seront végétalisés.





PROJET PHARE

UN NOUVEL ÉLAN POUR LE CENTRE-VILLE



Nous proposons de **requalifier l'actuel Hôtel de Ville en une Maison de la Nature** avec brasserie, un véritable équipement public ouvert à tous, qui fera venir la vie et la curiosité au cœur de ville. Un lieu de transmission, d'expositions et de découvertes, symbole de notre engagement pour la nature et la transition écologique.



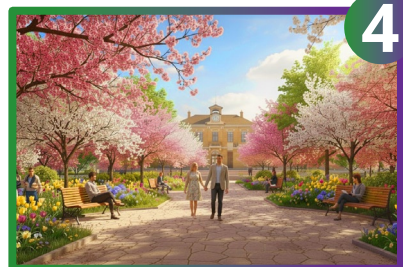
La mairie, elle, retrouverait son état civil à l'Hôtel de Mézières, renouant ainsi avec l'histoire, le patrimoine et la proximité citoyenne. Notre projet n'impliquant pas de travaux, le bâtiment resterait, bien entendu, classé Monument historique.



Parce qu'un centre-ville sans commerces, c'est un centre sans âme, nous ferons renaître les commerces de proximité – fromager, fleuriste, pâtissier, libraire, artisans – ces visages familiers qui tissent le lien humain et donnent envie de s'arrêter, de consommer local, de vivre la ville.



Pour libérer l'espace et redonner de la place à la nature, la réhabilitation du parking Georges V permettra de supprimer les stationnements extérieurs et d'aménager un **grand parc paysager** avec fontaine, carroussel d'antan et amélioration de l'aire de jeux pour enfants.



Cet espace vert central, convivial, nous le compléterons avec un **jardin japonais**, des bancs, des arbres, des allées ombragées – un lieu où l'on vient respirer, se promener, se retrouver autour d'un espace de rafraîchissement.



La place de l'Orange Bleue deviendra le cœur de l'animation urbaine : un **espace événementiel** accueillant des artistes musicaux, des scènes ouvertes, des concerts de plein air, des foodtrucks, des marchés thématiques et des rendez-vous culturels tout au long de l'année. Sous le soleil d'Eaubonne, la vie, la musique et la convivialité reprendront leur place.

Ce plan pour le centre-ville s'appuie sur une organisation modulaire, échelonnée dans le temps et des co-finançable projet par projet (voir page 19).



En dehors des jours d'ouverture, le marché couvert se transformera en **"L'Atelier d'Eaubonne"** – un lieu



vivant, ouvert à tous, dédié à la création, à la réparation et aux initiatives locales. On y trouvera des artisans, des espaces de bricolage partagés, des formations, des expositions, des concerts, mais aussi un coin café associatif pour favoriser les rencontres et les idées nouvelles.

À **l'Orangerie**, nous créerons un lieu de loisirs pour tous les âges : une **salle d'arcade** avec billards, flippers et jeux vidéo, un espace intergénérationnel où les jeunes, les familles et les amis pourront se retrouver dans une ambiance détendue et chaleureuse.





AGIR POUR L'EMPLOI, LES COMMERCE & ENTREPRISES

Avec ses deux grandes artères (l'avenue du Général Leclerc, l'avenue de Paris/Voltaire/Saint-Leu) et le réaménagement du centre-ville, Euibonne dispose d'emplacements stratégiques pour améliorer son attractivité économique. Malheureusement, à l'exception du secteur Ermont-Eaubonne, l'offre commerciale manque de diversité et reste divisée de manière bipolaire entre une partie très accessible mais peu qualitative, et une autre presque luxueuse, mais chère. Par ailleurs, plusieurs types de commerces, comme une fromagerie, manquent à l'appel.

Nous n'entendons certainement pas remettre en cause la liberté d'installation et d'entreprendre, mais veillerons à favoriser une politique commerciale cohérente, permettant, avant toute chose, de pallier aux problèmes mentionnés précédemment.

■ **La seule taxe de notre projet portera sur les locaux commerciaux vides (TFPB), pour inciter leurs propriétaires à les utiliser ou à les louer.**

Dans la mesure où le nombre de logements vacants a franchi le seuil des 650 (+50% par rapport à 2011 d'après l'INSEE), une réflexion sera engagée avec les propriétaires concernés et avec les riverains pour lutter contre ces vacances.

■ **Allouer un budget au droit de préemption, afin de lui donner une efficacité réelle et de permettre à la ville de choisir ses commerces.**

■ **Recenser les fonciers constructibles et privilégier leur affectation à des entreprises productives, pour favoriser la création d'emploi local.**

■ **Sur le site internet de la ville, rendre l'annuaire des commerçants mieux accessible et créer une plateforme en ligne de candidature à l'installation commerciale sur la ville (s'inspirer des démarches en ligne du Pré Saint-Gervais et de Pantin).**

■ **Soutenir l'arrivée des commerces manquants sur le territoire, notamment dans les espaces créés en centre-ville à cet effet (voir double-page précédente), grâce à des incitations fiscales.**

- Proposer, selon le cas et le type de commerce, une exonération partielle ou totale de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE), de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) ou de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) pour les premières années.

- Transformer, et proposer au privé la transformation (le cas échéant), des commerces vacants en espaces de coworking, en lieux solidaires ou en lieux d'utilité publique.

■ **Permettre l'installation d'une offre de qualité et soutenir la production locale.**

Une telle proposition ne peut se décréter seule ; la qualité des commerces est liée aux tarifs proposées, et ceux-ci découlent du profil social des riverains. À Eaubonne, les profils sociaux sont très homogènes d'un quartier, parfois même d'une rue à l'autre. Nous devons renouer avec l'objectif d'une mixité sociale, et tout particulièrement d'une mixité dans le logement social, en accordant une part plus importante aux logements PLS (Prêt Locatif Social) et PLI (Prêt Locatif Intermédiaire). La végétalisation de certains axes comme l'est de l'avenue de Paris constitue un préalable intéressant et l'émergence de logements PLS-PLI peut provenir du parc privé grâce à un partenariat avec Action Logement.

■ **Prendre part, en concertation et au bénéfice des commerces et des entreprises locales, à l'expérimentation "Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée" (TZCLD).**

Cela se matérialiserait par la création d'une Entreprise à But d'Emploi (EBE) et d'un Comité Local pour l'Emploi (CLE) contactable dès l'espace Commerces du site internet de la ville, afin de faciliter les liaisons avec les potentielles entreprises préexistantes, en cours de création/d'installation ou en projet.

■ **Envisager la création d'une pépinière d'entreprises à proximité directe de l'Orange Bleue et du centre-ville réaménagé.**

■ **Anticiper le départ à la retraite de médecins du sud de la ville grâce à la création d'un village de santé sur la parcelle Fauveau (voir page suivante).**

■ **Soutenir la présence de commerçants locaux et/ou bio au marché.**

■ **Modifier l'éclairage de l'avenue de l'Europe et en ajouter sous les arcades du centre-ville, pour les mettre en valeur ainsi que les commerces et pour une meilleure sécurité la nuit.**





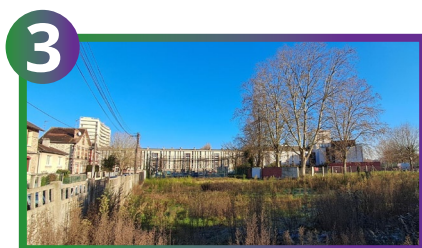
PROJET PHARE RUE FAUVEAU



Un **ESAT (établissement et service d'accompagnement par le travail)** verrait le jour sur le parking d'angle ouest (en gardant les arbres). Il reposerait sur une structure conteneurs, économique, aux fondations légères. Un commerce de type *café joyeux* donnerait de l'animation au quartier en journée et début de soirée.



Nous créerions un **village de santé** : une maison de santé et de sport-santé répartie en îlots *earth ship*, constructions légères, peu coûteuses et adaptées à des cabinets de santé, s'intégrant au point 3...



L'**espace vert**, élargi au sud de la parcelle, en préservant l'ensemble des arbres et en en plantant de nouveaux.



Une **maison des jeunes et de la culture**, en conteneurs également, serait créée juste à côté de l'actuel City Stade.



Le **City Stade** et l'**aire de jeux** seraient inversés. Le premier plus proche de la gare, protégé par le mur de l'EPHAD. L'autre, agrandie, plus près des habitations.



Le **parking**, réaménagé pour accueillir plus de véhicules, serait **couvert par des panneaux solaires**, créant de l'ombre et alimentant directement l'espace jeunes ainsi que les futures bornes de recharge électrique.



Nous installerions un **radar verbalisant** afin de lutter contre les excès de vitesse et les rodéos, courants dans cette portion du Boulevard de la République.



UNE VILLE FIÈRE DE SON POTENTIEL CULTUREL

Malgré la qualité de la salle de l'Orange Bleue, l'activité artistique semble se cantonner à des lieux intérieurs. Nous proposons une démarche culturelle bien plus ouverte et étendue sur le territoire de la commune, notamment en extérieur.

- **Rendre plus accessible la programmation de l'Orange Bleue.**
- **Créer deux festivals** : un premier associant projections de courts-métrages et autres formes d'art (sur l'exemple du festival parisien Silhouette), et un autre dédié aux musiques urbaines et aux talents locaux (arts visuels notamment).
- Créer, lors des journées du patrimoine, un **parcours de découverte du patrimoine local** avec concerts, théâtre et spectacle de son/lumière.
- Encadrer l'organisation de chaque événement ayant lieu sur le territoire communal, en créant une **charte d'éco-responsabilité**.
- **Protéger le patrimoine culturel et immobilier qui fait l'identité d'Eaubonne.**
 - Protéger le 9 avenue de Paris : le sortir du PLU et rendre cet espace aux Eaubonnais.
 - Transférer la statue dite du Clos de l'Olive au parc de la Chesnaie (placette pavée au milieu du potager).
- Obtenir du Département l'ouverture d'une **Classe à Horaires Aménagés Musique (CHAM)** en partenariat avec le CRC d'Eaubonne.
- **Réaffirmer et étendre le soutien de la ville aux associations patriotiques.**
 - Planifier des cérémonies ambitieuses pour les 110 ans de l'Armistice en 1918, et les 90 ans de l'appel du 18 juin du Général De Gaulle.
 - Tant que cela est encore possible, nous aiderons les collèges d'Eaubonne à organiser des échanges avec des rescapés de la Seconde guerre mondiale.
 - Organiser, enfin, des hommages aux victimes du terrorisme.



UNE VILLE AU CHEVET DES PLUS FRAGILES

- Répondre aux besoins des personnes âgées et dépendantes en **garantissant le maintien à domicile** et développer les **services à la personne**.
 - Créer une navette municipale gratuite pour les seniors. La reconduire pour le plus grand nombre afin de desservir les grands événements de la ville.
 - Lutter contre l'isolement des seniors en organisant des animations transgénérationnelles, soutenir leur accompagnement dans l'utilisation du numérique et d'internet.
 - Veiller à la rénovation de la résidence Dangien par son nouveau propriétaire.
 - Favoriser la cohabitation intergénérationnelle (Ensemble 2 Générations).
- Rénover l'ancienne école Rabelais et y établir un **centre d'hébergement d'urgence**. Nouer un partenariat avec Saint-Gratien, Soisy-sous-Montmorency et Enghien-les-Bains.
- **Cartographier les logements vacants** (qui ont augmenté de 50% depuis 2011 et dépassé le cap des 650). Accompagner leurs propriétaires vers la mise en location au profit de demandeurs eaubonnais.
- Nouer un **partenariat avec Action Logement**, s'inscrivant pleinement dans leur projet consistant à reconvertir des appartements privés en logement social intermédiaire, pour **mieux loger sans trop construire**.
- Utiliser tous les outils légaux, notamment ceux de la loi ELAN, pour **lutter contre les marchands de sommeil**. Les économies réalisées permettront de financer le contrat social éco-citoyen (rubrique transition écologique).
- **Associer les personnes en situation de handicap** à l'élaboration des travaux d'aménagement.
- Trouver un **emplacement permanent pour le banc en hommage aux victimes de féminicides**.
- Rendre **100% bio** et local au maximum le **panier offert aux seniors** en fin d'année.



LES HABITANTS INCLUS DANS LA DÉMOCRATIE LOCALE

Le manque de concertation a parfois tendu le contexte municipal. Nous proposons de rapprocher l'action publique des citoyens, et notamment de :

- **Tenir les séances du conseil municipal de manière itinérante** dans chaque quartier de la ville, en cohérence avec l'ordre du jour.
- **Rétablir les conseils de quartier.**
- **Créer un conseil consultatif des jeunes.**
Il permettra de publier et de prendre en compte l'avis des enfants et des jeunes sur les projets d'aménagements et sur les enjeux qui les concernent.
- **Concier la population sur les grands projets.** À minima, ils feraient l'objet de réunions d'échanges sur la base de documents et études rendus publics. À maxima, le référendum serait envisagé.
- **Réduire les dépenses de fonctionnement**, notamment de communication.
- **Ne pas augmenter les impôts pendant la durée du mandat.**
- Favoriser, pour les achats publics de bureautique, le choix d'**ordinateurs de seconde main** équipés d'un système d'exploitation **Linux**.
- **Renforcer le lien avec le Val Parisien** et obtenir l'**ouverture d'une antenne** permettant de mieux faire connaître ses actions aux Eaubonnais.
- Adopter, sur l'ensemble de la mandature, un **budget vert**, c'est-à-dire reposant sur des projets appuyés par des diagnostics écologiques et prévus pour réduire au mieux leur impact carbone et sanitaire.
- **Mieux affecter les agents municipaux aux missions de la municipalité**, notamment l'entretien des **espaces verts** et la **propreté**. Former les agents concernés en conséquence.
- Accorder une **prime aux personnels municipaux se rendant en mairie à vélo ou à pied**.



UNE VILLE RESPECTUEUSE DES ANIMAUX

D'après la loi, le maire est responsable de la dignité des animaux présents sur le territoire municipal. Un sujet sur lequel ils sont bien trop souvent livrés à eux-mêmes, le manque de soutien de l'État se faisant ressentir.

- Réaliser un **atlas de la biodiversité** pour la ville d'Eaubonne.
- Obtenir, au nom de la ville, le label "**Ville amie des animaux**".
- **Déléguer la condition animale à un élu du conseil municipal.**
- **Conditionner les marchés de restauration collective au bien-être animal.**
- S'assurer de la probité et de la **dignité de la convention fourrière passée par la Ville d'Eaubonne**. Les fourrières dignes existent, mais ne sont pas très répandues.
- Plutôt que de miser sur le petit caniparc, **maximiser et encadrer l'autorisation du chien dans les parcs** et autres espaces publics.
- **Mener une campagne de stérilisation des chats errants** afin de lutter contre leur prolifération et la propagation de leur souffrance.
- Favoriser le **contact animal avec enfants, personnes âgées et handicapées**.
- Créer une **structure médicalisée dédiée à la faune sauvage** et soutenir le Département du Val-d'Oise dans la concrétisation de son plan de protection de la faune sauvage.
- Obtenir au moins **une abeille du label APIcité** consacré à la protection des insectes pollinisateurs.
- Organiser une **journée communale des animaux**, avec marché de Noël (exemple : Sucy-en-Brie).
- Accueillir un **monument honorant les animaux morts pendant la guerre**.

FINANCER L'UTILE, MAÎTRISER LE SUPERFLU

Un projet ambitieux comme le nôtre nécessite une surveillance assidue des finances municipales, comme des ressources extérieures et aides mobilisables.

■ Une augmentation des recettes de fonctionnement :

- Alourdissement de la TFPB sur les locaux vacants sauf motif impérieux, pour accélérer l'arrivée de commerces et autres activités économiques.
- 3 radars verbalisants à Fauveau, Aristide Briand et Ermont-Eaubonne.
- Lutte contre les marchands de sommeil : depuis la loi ELAN, la Ville est bénéficiaire des astreintes journalières des propriétaires d'habitats indignes.

■ Une baisse des dépenses de fonctionnement :

- Baisse importante des dépenses de communication.
- Maîtrise et baisse des dépenses de plantations grâce aux choix de plantes vivaces et non annuelles.
- Maîtrise des ressources minérales et énergétiques : récupération de l'eau de pluie, récupération des chaleurs perdues conduisant à une baisse des factures pour les ménages et pour la Ville, géothermie...
- Faire attention avec les représentations événementielles gratuites, multipliées au cours de ce mandat, qui ne ramènent pourtant pas davantage de public. Préférer, le cas échéant, une participation symbolique de 2€, restant largement inférieure à celle exigée dans les communes voisines.

■ Une maîtrise des dépenses d'investissement selon un cahier des charges clair :

- Chaque projet est réalisable en étapes (numérotées dans le présent programme), s'échelonnant sur les budgets d'investissements des 6 exercices du mandat 2026-2033.
- Oui à un projet lourd s'il est plus efficace et mieux amorti qu'une série de mesurettes.
- Pour chaque grand projet, un retour sur investissement doit être prévu. C'est ce que nous avons fait, par exemple, avec les loyers du prestataire de la salle d'arcade (voir centre-ville) ou des praticiens du village de santé (voir Fauveau), ou le projet d'ensemble pour favoriser l'installation d'entreprises.

■ Sources de cofinancements pour les projets envisagés :

- Collectivités locales (Région, Département, Agglomération Val Paris : développement économique, urbanisme, espaces naturels, voirie, culture).
- ADEME (notamment pour les enjeux énergétiques).
- Banque des territoires (traitement des déchets, transports décarbonés, attractivité économique, sobriété foncière, végétalisation).



UNE ÉQUIPE 100% REPRÉSENTATIVE D'EAUBONNE

QUARTIERS, COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES, GÉNÉRATIONS, ORIENTATIONS POLITIQUES...
LA LISTE LA PLUS PROCHE DE VOUS !

1. Grégory BERTHAULT

41 ans, Conseiller municipal d'opposition

2. Clarisse KALACHNIKOFF

32 ans, Auxiliaire vétérinaire

3. Aloïs LANG ROUSSEAU

28 ans, Musicien & Ingénieur du son

4. Eva DEKA

27 ans, Conductrice receveur

5. Gilles THUILLIER

73 ans, Retraité cadre des ressources humaines

6. Virginie JOSPIN

44 ans, Vendeuse

7. Ilker CUMUR

30 ans, Commerçant & entrepreneur

8. Catarina BARROSO

34 ans, Restauratrice

9. Mickaël LEXTREY-GUERIN

35 ans, Responsable comptable

10. Floriane YOUNESS

43 ans, Cheffe de projets

11. Ali BEN MOUSSA

48 ans, Ambulancier

12. Béatrice WITTERS

53 ans, Hôtesse de l'air

13. Eugene LOUSSALA

46 ans, Coach de vie & bien-être

14. Carole LOUIS

53 ans, Monitrice d'ateliers pour handicapés mentaux (C.A.T.)

15. Nicolas PESKIR

51 ans, Agent de la fonction publique

16. Alexandra REIGADA

25 ans, Assistante médicale

17. Witzer GASPARD

34 ans, Assistant d'éducation

18. Annabelle GUERLACH

55 ans, Cadre de la fonction publique

19. Matthieu ABBO

35 ans, Cadre du secteur privé

20. Shayanne BELDJILALI

18 ans, Serveuse

21. Christophe TERTIN

42 ans, Ouvrier BTP spécialisé dans les chantiers publics

22. Myrlande MORISSEAU

50 ans, Agent de la fonction publique

23. Pascal LITZENBURGER

58 ans, Machiniste receveur

24. Christine GAIMARD

51 ans, Responsable marketing et communication

25. Thomas BRONZE

40 ans, Cadre du secteur privé

26. Nicole DUCHEMIN

70 ans, Ancienne gestionnaire exploitation aéroportuaire

27. Noredidine LAMIRI

54 ans, Employé polyvalent

28. Evelyne VERCOOREN

73 ans, Retraitée secrétaire

29. Roger BERSAN

72 ans, Retraité cadre installation et maintenance

30. Christine OLLIVIER

71 ans, Retraitée cadre comptable

31. Matthieu MARCUZZI

40 ans, Agent de maintenance

32. Alexandra PEARCE

53 ans, Directrice de transformation ressources humaines

33. Lahouari MOHAMED

72 ans, Retraité

34. Christine SARRAZIN

71 ans, Ancienne aide-soignante

35. Faïçal ABED

71 ans, Styliste

36. Dominique TAAR

68 ans, Dermatologue

37. Manuel LEGUEIL

55 ans, Entrepreneur & conseiller municipal

Eaubonne plus près de vous. Grégory BERTHAULT

🌐 eaubonnepluspresdevous.fr

✉ berthault2026@gmail.com

☎ 06 18 70 53 21

LES 15 & 22 MARS, EAUBONNE PEUT CHANGER. RENDONS EAUBONNE PLUS PRÈS DE VOUS !